

# DOSSIER LOGEMENT du SNUipp-FSU 01

## Spécial « PAYS DE GEX »

### Rentrée 2018



Chers collègues,

Vous venez d'arriver dans le pays de Gex ... que ce soit par souhait, ou une affectation par défaut, vous allez découvrir une région qui présente un cadre de vie agréable entre le Jura et ses stations de ski, le lac Léman et ses plages, avec le voisinage de Genève bien sûr, mais aussi la relative proximité d'Annecy.

Toutefois, outre son éloignement relatif (autoroute à Bellegarde pour Lyon ou Bourg et voie rapide entre l'entrée du Pays de Gex et son cœur (Saint Genis-Pouilly) ou le récent tronçon d'autoroute (mais cher) qui met Annecy à 20 minutes du centre de Genève et à moins d'une heure de la plupart des localités du Pays de Gex) ... le vrai problème reste le coût de la vie, et surtout le coût prohibitif du logement que ce soit à l'achat ou en location dans le parc locatif privé.

Cette situation est directement due au différentiel du coût de la vie et de la rémunération entre la Suisse et la France (+ 50 % au bas mot à travail égal), du fait que l'agglomération Genevoise se développe dans un espace contraint et que pour les Suisses les logements « sur » France que nous trouvons chers sont encore bien moins chers que ceux qu'ils pourraient trouver chez eux.

Pour les fonctionnaires et notamment les enseignants nommés dans le Pays de Gex, la seule façon d'avoir un niveau de vie « à peu près » semblable à celui qu'ils auraient ailleurs est donc de réussir à obtenir un logement dans le **parc local des logements sociaux**. Sachant que ces logements sociaux sont eux-mêmes subdivisés en 3 catégories avec des écarts de prix de loyer et de plafonds de revenus pour y accéder très importants :

- **Le très bon marché : PLAI** (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques (4,5 à 6 € du m<sup>2</sup> - 10 % des logements sociaux).

- **Le bon marché : PLUS** (Prêt Locatif à Usage Social) correspond aux HLM traditionnelles (5 à 7 € du m<sup>2</sup> - 70 % des logements sociaux).

- **Le logement dit intermédiaire : PLS** (Prêt Locatif Social) qui finance des logements situés en priorité dans les

zones dont le marché immobilier est le plus tendu (7,5 à 13 € du m<sup>2</sup> - 20 % des logements sociaux).

- **Les logements dit « de fonction »** appartenant directement aux municipalités et liés au fait d'avoir un poste dans la commune qui l'attribue voire même lié à l'école. La perte du poste entraîne l'obligation de déménager. Les prix sont sensiblement les mêmes que les PLUS. Ces logements sont rares et sont souvent des « restes » de l'ex obligation de prise en charge du logement par les mairies vis-à-vis des instituteurs ... mais pas des PE.

**Au niveau du marché locatif**, les prix sont les plus élevés du département. Cette situation qui interdit à la plupart des collègues enseignants d'espérer s'installer durablement avec une famille dans le Pays de Gex les conduit à muter dès que possible. C'est à cause de cette spécificité que le SNUipp-FSU de l'Ain a décentralisé une partie de ses moyens en créant une antenne locale avec deux délégués du personnel ayant un quart de décharge dès la rentrée 2002, et dont un des principaux acquis a été la **mise en place d'une prime d'installation réévaluée en 2018 à 700 € pour les personnels Education Nationale nouvellement nommés dans le Pays de Gex et logés dans un logement du parc locatif privé (dite « ASIA Pays de Gex »)**. Cette prime qui ne résout rien à longue échéance est malgré tout un acquis du combat intersyndical avec de nombreuses manifestations contre la vie TROP chère locale (<http://01.snuipp.fr/spip.php?article928>).

La mobilisation syndicale a également permis le doublement du nombre de logements sociaux « réservés fonctionnaires » (10 % contre 5 % ailleurs en France).

Après ce préambule, vous trouverez ci-après les infos pratiques pour vous aider à vous loger et nous espérons pouvoir compter si nécessaire sur une mobilisation de votre part au moins égale à celle de vos prédécesseurs pour continuer de faire avancer ce dossier.

D'avance Merci !

*Vos délégués du SNUipp-FSU du Pays de Gex :*

*Juliette COATRIEUX (Adj Calas Elem FERNEY VOLTAIRE)*

**SNUipp-FSU, Antenne du Pays de Gex**  
✉ **Maison des syndicats, 50 rue Gustave Eiffel, Technoparc 01630 St Genis-Pouilly**  
☎ **07 83 13 14 07**  
@ : [snu01.paysdegex@wanadoo.fr](mailto:snu01.paysdegex@wanadoo.fr)

**SNUipp-FSU de l'Ain**  
✉ **46 Bvd de Brou**  
**01000 Bourg en Bresse**  
☎ **04 74 32 61 20 (+ ligne adhérents)**  
@ : [snu01@snuipp.fr](mailto:snu01@snuipp.fr)

# AU SOMMAIRE

## 1) Accéder à un logement social

- Guide de demande de logement social
- Formulaire CERFA de demande de logement social
- Imprimé de demande de logement social réservé fonctionnaire
- Documents à fournir pour le dossier « logement social »

## 2) Les aides à l'attention des personnels enseignants

- Contact services Action Sociale (Assistants Sociales des Personnels)
- Aide à l'Installation des Personnels (A.I.P.)
- ASIA spéciale « Pays de Gex » : conditions d'attribution + Formulaire\*

## 3) Le Pays de Gex

- Carte du Pays de Gex
- Les Ecoles des circonscriptions du Pays de Gex Nord et Sud
- Les Mairies des circonscriptions du Pays de Gex Nord et Sud

## Démarches à suivre pour demander un logement social

L'ensemble des agents stagiaires et titulaires exerçant dans le département de l'Ain peuvent constituer une demande de logement dans le cadre du contingent préfectoral des logements réservés aux fonctionnaires d'État. Ces logements sont attribués sous réserve d'éligibilité, et dans la limite du contingent disponible.

### Vous retrouverez toutes les démarches administratives et l'ensemble des pièces à remplir :

- dans les documents fournis dans ce dossier
- sur le site du SNUipp de l'Ain (01.snuipp.fr), onglet « Pays de Gex »
- sur le site de la DSDEN de l'Ain, rubrique « action sociale ».


Démarches en ligne :  
<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Nouveautés Actu Métier Carrière Vidéo Flux RSS

0 | 5 | 10 | 15 | 20

**Soirée AU FORT (l'Ecluse) les PROFS !**  
Publié le 9 juin / L'article contient 1 Documents joints  
Vendredi 22 septembre 2017 : 2ème soirée "Au Fort Les Profs !"

**2nd mouvement des outils pour vous aider**   
Publié le 8 juin / L'article contient 1 Documents joints  
Pour vous aider à lister vos vœux, nous mettons à votre disposition la liste des écoles du département par circonscription. écoles par (...)

**2nd Mouvement : bien se préparer !**   
Publié le 8 juin / L'article contient 2 Documents joints  
Parce que participer au 2nd mouvement, ça ne s'improvise pas ! Nous vous proposons une Réunion d'Info Syndicale spéciale "2nd (...)"

**Passage à la Hors Classe**  
Publié le 7 juin / L'article contient 2 Documents joints  
Cette année, la CAPD traitant du passage à la hors classe se tiendra le 20 juin. Pour pouvoir contrôler votre barème, merci de remplir ce (...)

**Rencontre SNUipp-FSU avec le ministre du 31 mai**  
Publié le 1er juin / L'article contient 0 Documents joints  
Le Ministre de l'Éducation Nationale, Jean Michel Blanquer a reçu le SNUipp-FSU le 31 mai pour une entrevue qui aura duré deux heures.

► ACTIONS

► ACTUALITES

► AGENDA

► CAPD : compte-rendu

► CARTE SCOLAIRE

► CHANGEMENT de département

► DIRECTION D'ECOLE

► ÉVALUATION et DEBUT de CARRIERE

► FUS

► MOUVEMENT 2016

► MOUVEMENT 2017

▼ PAYS DE GEX

Soirée AU FORT (l'Ecluse) les PROFS !  
Logement Pays de Gex  
Actualités du Pays (...)  
Revue de Presse et (...)  
La Vie TROP Chère  
L'antenne du (...)  
Conditions de travail

Voir la rubrique.

**INFOS  
LOCALES  
RECENSEES  
par le  
SNUipp-FSU**

+

**La page   
du  
SNUipp01**

01.snuipp.fr

# Demande de logement social réservé aux fonctionnaires d'Etat

## 1 Le demandeur contacte un bailleur social

Depuis le 1er octobre 2010, l'Etat a publié un formulaire unique de Demande de Logement Social (cerfa n 14069\*01) : le même pour tous, quel que soit le bailleur, quel que soit le département ou la commune.

Le demandeur renseigne ce formulaire et joint les pièces justificatives complémentaires demandée ainsi qu'une photocopie de sa pièce d'identité.

Attention : l'attribution de logement est soumise à conditions de ressources, (voir page 2).

**Le demandeur adresse son dossier complet à l'un des bailleurs concernés (voir liste page 3).**

Le bailleur enregistre la demande et lui attribue un **numéro unique départemental**.

**Ce numéro garantit son inscription comme demandeur de logement social.**

**Important : vous ne pourrez transmettre votre dossier à l'administration qu'une fois ce numéro unique obtenu.**

## 2 Le demandeur télécharge et remplit l'imprimé " Demande de logement social réservé aux fonctionnaires d'Etat" disponible sur la page du service social sur le site internet de la DSDEN.

**Pour la période du 10 juillet 2018 au 20 août 2018.**

### 3 Le demandeur transmet sa demande à la DDCS

Le demandeur transmet l'imprimé rempli (accompagné de l'attestation du numéro unique d'enregistrement délivré par le bailleur contacté, et d'un document attestant de sa qualité de fonctionnaire – fiche de paie ou arrêté de nomination) à l'adresse suivante :

Direction départementale de la Cohésion Sociale  
9 rue de la Grenouillère - CS 60425  
01012 BOURG EN BRESSE

Durant cette période, et uniquement pendant celle-ci, ce sont les services de la Préfecture qui assurent une permanence de soutien technique pour vous aider à remplir ce dossier et répondre à vos questions. Il n'assure ni le suivi des dossiers, ni la relation avec les bailleurs sociaux.

Pôle des Ressources Humaines – Préfecture  
Tel : 04 74 32 78 81  
59 69  
78 84

**Jusqu'au 9 juillet 2018 et pour la période du 21 août 2018 au 12 juillet 2019.**

### 3 Le demandeur transmet sa demande au service social des personnels de l'Education Nationale

Le demandeur transmet l'imprimé rempli (accompagné de l'attestation du numéro unique d'enregistrement délivré par le bailleur contacté à l'adresse suivante :

Service social des personnels de la DSDEN  
23 rue Bourgmayer 01000 BOURG EN Bresse  
Mail : ce.ia01-ssocper@ac-lyon.fr  
Tél : 04 26 37 70 01

Le service social assure un soutien technique pour vous aider à remplir ce dossier et répondre à vos questions. Il n'assure ni le suivi des dossiers, ni la relation avec les bailleurs sociaux.

### 4 Le service social transfère la demande à la DDCS.

Le service social enregistre la demande et la transfère au service chargé de l'attribution des logements.

## 5 La DDCS transmet la demande auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux

La DDCS enregistre sur un logiciel spécifique les demandes de logements et les transfère à l'ensemble des bailleurs sociaux.

Ceux-ci feront des propositions **dans la limite de logements disponibles** sur le secteur demandé. Les bailleurs sociaux prennent contact avec vous pour vous proposer des visites.

**Important : seul le bailleur social pourra vous informer de l'avancée de votre dossier.**

## Plafonds de ressources "locatifs"

Arrêté du 28/12/2017 relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et des nouvelles aides de l'Etat en secteur locatif

	Revenus nets annuels de l'année 2016	
	Plafonds HLM (PLUS)	Plafonds PLAI = environ 60% des plafonds HLM
<b>Conditions de famille</b>		
<b>Isolé</b>	<b>20 304 €</b>	<b>11 167 €</b>
<b>Deux personnes (1)</b>	<b>27 114 €</b>	<b>16 270 €</b>
<b>Trois personnes (2)</b>	<b>32 607 €</b>	<b>19 565 €</b>
<b>Quatre personnes (3)</b>	<b>39 364 €</b>	<b>21 769 €</b>
<b>Cinq personnes (4)</b>	<b>46 308 €</b>	<b>25 470 €</b>
<b>Six personnes (5)</b>	<b>52 189 €</b>	<b>28 704 €</b>
<b>Personne supplémentaire</b>	<b>5 821 €</b>	<b>3 202 €</b>

### Observations :

**Pour les plafonds HLM et PLA insertion les conditions de famille sont modulées**

- (1) ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages
- (2) ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge
- (3) ou une personne seule avec deux personnes à charge
- (4) ou une personne seule avec trois personnes à charge
- (5) ou une personne seule avec quatre personnes à charge

## **LISTE DES BAILLEURS DE L'AIN**

### **Agence Bourg-Habitat**

16, Avenue Maginot  
01000 Bourg-en-Bresse  
Tél. : 04 74 22 32 88  
Site internet : [www.bourg-habitat.com](http://www.bourg-habitat.com)  
Courriel : [info@bourg-habitat.com](mailto:info@bourg-habitat.com)

### **Agence Dynacité**

390 boulevard du 08 mai 1945  
01013 Bourg-en-Bresse  
Tél. : 04 74 45 87 00  
Site internet : [www.dynacite.fr](http://www.dynacite.fr)  
Courriel : [ag.bourg@dynacite.fr](mailto:ag.bourg@dynacite.fr)

### **Dynacité du Territoire Pays de Gex**

90 Rue de Meyrin  
CS : 90016  
01211 Ferney-Voltaire  
Tel : 04 50 40 51 97  
Courriel : [ant.ferney@dynacite.fr](mailto:ant.ferney@dynacite.fr)

### **Agence Logidia**

Maison des Entreprises  
247 Chemin de Bellevue  
BP 21  
01960 Péronnas  
Tél. : 04 74 32 17 40  
Site internet : [www.logidia.fr](http://www.logidia.fr)  
Courriel : [contact@logidia.fr](mailto:contact@logidia.fr)

### **Agence Semcoda**

28 Rue de la Grenouillère  
01009 Bourg-en-Bresse  
Tél. : 04 74 22 83 27  
Site internet : [www.semcode.com](http://www.semcode.com)  
Courriel : [internet.agence7@semcode.com](mailto:internet.agence7@semcode.com)

### **SEMCODA - Agence du Pays de Gex**

18 Avenue de la République, 01630 Saint-Genis-Pouilly  
Tel : 04 50 28 23 41  
Courriel : [internet.agence3@semcode.com](mailto:internet.agence3@semcode.com)

## LISTE DES BAILLEURS PAYS DE GEX

Vérfifié le 08/05/2018

### **DYNACITE**

90, route de Meyrin CS 90016 – 01211 FERNEY-VOLTAIRE

04 50 40 51 97 – fax : 04 74 14 10 59

Courriel : ag.ferney@dynacite.fr

Site : [www.dynacite.fr](http://www.dynacite.fr)

Lundi : 8h30-12h et 13h30-16h / Mardi : 9h-12h et 13h30-17h30 / Mercredi et Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h00 / Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

### **SEMCODA**

18, avenue de la République – 01630 SAINT GENIS POUILLY

04 50 28 23 41 – fax : 04 50 28 23 44

Courriel : internet.agence3@semcoda.com

Site : [www.semcode.com](http://www.semcode.com)

Lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30 / Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

### **SOLLAR Logement HLM**

Les Tilleuls, 9 route des Vallées – 74100 ANNEMASSE

Tél. 04 50 49 18 10 // Fax. 04 50 49 18 11

Site : [www.sollar.fr](http://www.sollar.fr)

### **HALPADES**

6 avenue de Chambéry

BP 2271 – 74011 ANNECY CEDEX

Tél : 04 50 88 26 26

Site : [www.halpades.fr](http://www.halpades.fr)

### **SCIC HABITAT RHÔNE-ALPES**

11 rue André Gide – 74005 ANNECY Cédex

0 972 671 110

Site : <http://www.shrhonealpes-groupesni.fr/>

### **LOGIDIA**

Maison des Entreprises

247 Chemin de Bellevue BP 21

01960 PERONNAS

Site : [www.logidia.fr](http://www.logidia.fr)

### **POSTE HABITAT**

10 Place Antonin Poncet

69267 LYON

Site : [www.poste-habitat-rhonealpes.coop/](http://www.poste-habitat-rhonealpes.coop/)

## Logement social : conditions d'attribution

Vérifié le 06/06/2018

Les logements sociaux sont attribués sous certaines conditions, essentiellement de ressources.

Les plafonds de ressources sont fixés en fonction des critères suivants :

- financement obtenu par le bailleur lors de la construction ou de la rénovation du logement concerné,
- Localisation du logement souhaité
- La situation familiale du demandeur.

Plafond de ressources pour un HLM selon son mode de financement				
Nombre de personnes à loger	Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Prêt locatif à usage social (PLUS)	Prêt locatif social (PLS)	Prêt locatif intermédiaire (PLI) financé après 2014 en zone B2 ou C
1 personne	11 167 €	20 304 €	26 395 €	<b>27 234 €</b>
2 personnes (sans personne à charge)	16 270 €	27 114 €	35 248 €	<b>36 368 €</b>
<i>Jeune couple</i> (sans personne à charge)	19 565 €	32 607 €	42 389 €	
3 personnes ou 1 personne + 1 personne à charge	19 565 €	32 607 €	42 389 €	<b>43 737 €</b>
4 personnes ou 1 personne + 2 personnes à charge	21 769 €	39 364 €	51 173 €	<b>52 800 €</b>
5 personnes ou 1 personne + 3 personnes à charge	25 470 €	46 308 €	60 200 €	<b>62 113 €</b>
6 personnes ou 1 personne + 4 personnes à charge	28 704 €	52 189 €	67 846 €	<b>70 000 €</b>
Par personne supplémentaire	+ 3 202 €	+ 5 821 €	+ 7 567 €	<b>+ 7 808 €</b>

<b>Cadre réservé au service</b>		Numéro de dossier : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Avez-vous déjà déposé une demande de logement locatif social ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, numéro unique d'enregistrement attribué : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
<b>Le demandeur</b>		Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>		
Nom : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Nom de jeune fille : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Prénom : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Date de naissance : <input style="width: 15%; text-align: center; font-family: monospace;"/> J J M M A A A A Nationalité : Française <input type="checkbox"/> Union européenne <input type="checkbox"/> Hors Union européenne <input type="checkbox"/>				
Situation familiale : Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>				
Tél. Domicile <input style="width: 20%;" type="text"/> Portable <input style="width: 20%;" type="text"/> Tél. travail <input style="width: 20%;" type="text"/>				
Mail (1) : <input style="width: 40%;" type="text"/> @ <input style="width: 10%;" type="text"/> . <input style="width: 10%;" type="text"/>				
<b>ADRESSE OÙ LE COURRIER DOIT VOUS ÊTRE ENVOYÉ</b>				
Bâtiment : <input style="width: 15%;" type="text"/> Escalier : <input style="width: 15%;" type="text"/> Étage : <input style="width: 15%;" type="text"/> Appartement : <input style="width: 15%;" type="text"/>				
Numéro : <input style="width: 15%;" type="text"/> Voie : <input style="width: 15%;" type="text"/>				
Lieu-dit : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Complément d'adresse : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Code postal : <input style="width: 15%;" type="text"/> Localité : <input style="width: 15%;" type="text"/>				
Pays : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Si vous êtes hébergé(e), personne ou structure hébergeante : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
<b>ADRESSE DU LOGEMENT OÙ VOUS VIVEZ ACTUELLEMENT (SI ELLE EST DIFFÉRENTE)</b>				
Bâtiment : <input style="width: 15%;" type="text"/> Escalier : <input style="width: 15%;" type="text"/> Étage : <input style="width: 15%;" type="text"/> Appartement : <input style="width: 15%;" type="text"/>				
Numéro : <input style="width: 15%;" type="text"/> Voie : <input style="width: 15%;" type="text"/>				
Lieu-dit : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Complément d'adresse : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Code postal : <input style="width: 15%;" type="text"/> Localité : <input style="width: 15%;" type="text"/>				
Pays : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Si vous êtes hébergé(e), personne ou structure hébergeante : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
<b>Votre conjoint ou le futur co-titulaire du bail</b>		Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>		
Nom : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Nom de jeune fille : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Prénom : <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Date de naissance : <input style="width: 15%; text-align: center; font-family: monospace;"/> J J M M A A A A Nationalité : Française <input type="checkbox"/> Union européenne <input type="checkbox"/> Hors Union européenne <input type="checkbox"/>				
Situation familiale : Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>				
Tél. Domicile <input style="width: 20%;" type="text"/> Portable <input style="width: 20%;" type="text"/> Tél. travail <input style="width: 20%;" type="text"/>				
Lien avec le demandeur : Conjoint <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Co-locataire <input type="checkbox"/> (s'il y a d'autres futurs co-titulaires du bail, donnez les informations sur une feuille complémentaire)				
<b>Personnes fiscalement à votre charge ou à la charge de votre conjoint ou du futur co-titulaire du bail qui vivront dans le logement</b>				
		Date de naissance	Sexe M/F	Lien de parenté parent enfant autre
1	Nom <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 15%; text-align: center; font-family: monospace;"/> J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Prénom <input style="width: 100%;" type="text"/>			
2	Nom <input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 15%; text-align: center; font-family: monospace;"/> J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Prénom <input style="width: 100%;" type="text"/>			

(1) : facultatif



		Date de naissance	Sexe M/F	Lien de parenté parent enfant autre		
3	Nom Prénom	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Nom Prénom	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Nom Prénom	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Nom Prénom	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Nom Prénom	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Nom Prénom	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(s'il y a plus de 8 personnes à charge, joignez un tableau complémentaire)

Si naissance attendue, nombre d'enfants à naître ?  Date de naissance prévue J J M M A A A A

Si vous avez des enfants en garde alternée ou en droit de visite :

	Date de naissance	Sexe M/F	Garde alternée	Droit de visite	Date de naissance	Sexe M/F	Garde alternée	Droit de visite
1er enfant	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3ème enfant	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2ème enfant	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4ème enfant	J J M M A A A A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Situation professionnelle

### LE DEMANDEUR

Profession : \_\_\_\_\_

CDI (ou fonctionnaire)  CDD, stage, intérim  Artisan, commerçant, profession libérale   
 Chômage  Apprenti  Étudiant  Retraité  Autre   
 Avez-vous plusieurs employeurs ? Oui  Non

Nom de votre employeur (si vous en avez plusieurs, employeur principal) \_\_\_\_\_

Commune du lieu de travail : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Si votre employeur cotise à un (ou des) organisme(s) collecteur(s) du 1% logement (Action logement), indiquez son nom : \_\_\_\_\_

### LE CONJOINT OU LE FUTUR CO-TITULAIRE DU BAIL

Profession : \_\_\_\_\_

CDI (ou fonctionnaire)  CDD, stage, intérim  Artisan, commerçant, profession libérale   
 Chômage  Apprenti  Étudiant  Retraité  Autre   
 A-t-il plusieurs employeurs ? Oui  Non

Nom de l'employeur (s'il en a plusieurs, employeur principal) \_\_\_\_\_

Commune du lieu de travail : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Si son employeur cotise à un (ou des) organisme(s) collecteur(s) du 1% logement (Action logement), indiquez son nom : \_\_\_\_\_

## Revenu fiscal de référence

Avis d'imposition  
du demandeur et de  
son conjoint

Autre avis d'imposition  
(conjoint ou futur co-titulaire du bail)

Sur les revenus de l'année 2 0 (année en cours moins 2)	€	€
Sur les revenus de l'année 2 0 (année en cours moins 1) (si vous avez reçu l'avis d'imposition ou de non imposition N-1)	€	€

**Ressources mensuelles du demandeur, du conjoint, du concubin ou du futur co-titulaire du bail et des personnes fiscalement à charge qui vivent dans le logement. (hors AL/APL)**

Montant net en euros <b>par mois</b> (sans les centimes)	Demandeur	Conjoint ou concubin et/ou futur co-titulaire du bail	Autres personnes fiscalement à charge du demandeur, du conjoint, du concubin ou du co-titulaire du bail (autres que votre conjoint, concubin ou futur co-titulaire du bail)
Salaire ou revenu d'activité.....	€	€	€
Retraite.....	€	€	€
Allocation chômage / Indemnités.....	€	€	€
Pension alimentaire reçue.....	€	€	€
Pension d'invalidité.....	€	€	€
Allocations familiales.....	€	€	€
Allocation d'adulte handicapé (AAH).....	€	€	€
Alloc. d'éducation d'enfant handicapé (AEEH).....	€	€	€
Alloc. journalière de présence parentale (AJPP).....	€	€	€
Revenu de solidarité active (RSA).....	€	€	€
Allocation Jeune enfant (PAJE.).....	€	€	€
Allocation de Minimum Vieillesse.....	€	€	€
Bourse étudiant.....	€	€	€
Autres (hors AL ou APL).....	€	€	€
Pension alimentaire versée.....	- €	- €	- €

**Logement actuel (cochez une seule case)**

<b>Locataire HLM</b> <input type="checkbox"/> Nom de l'organisme bailleur : <input type="text"/>	<b>Sous-locataire ou hébergé dans un logement à titre temporaire</b> <input type="checkbox"/> Depuis le <input type="text"/> (2)	<b>Chez vos parents ou vos enfants</b> <input type="checkbox"/> <b>Chez un particulier</b> <input type="checkbox"/> <b>Logé à titre gratuit</b> <input type="checkbox"/> <b>Logement de fonction</b> <input type="checkbox"/> <b>Propriétaire occupant</b> <input type="checkbox"/> <b>Camping, caravanning</b> <input type="checkbox"/> <b>Logé dans un hôtel</b> <input type="checkbox"/> <b>Sans abri ou habitat de fortune</b> <input type="checkbox"/> <b>Dans un squat</b> <input type="checkbox"/>
<b>Locataire parc privé</b> <input type="checkbox"/> <b>Résidence sociale ou foyer (FJT,FTM, FPA, FPH) ou pension de famille (maison-relais)</b> <input type="checkbox"/> Depuis le <input type="text"/> (2)	<b>Structure d'hébergement (CHRS, CHU, CADA, autres)</b> <input type="checkbox"/> Depuis le <input type="text"/> (2) Nom de la structure : <input type="text"/>	
<b>Résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS)</b> <input type="checkbox"/> Depuis le <input type="text"/> (2)	<b>Centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel</b> <input type="checkbox"/> Depuis le <input type="text"/> (2) Nom du centre : <input type="text"/>	
<b>Résidence étudiant</b> <input type="checkbox"/>		

Si vous payez un loyer ou une redevance  €      Si vous percevez l'AL ou l'APL, montant mensuel :  €

Combien de personnes habitent dans le logement actuel ?       **Catégorie :** Appartement       Maison

Type de logement : Chambre     T1     T2     T3     T4     T5     T6 et plus       Surface :  m<sup>2</sup>

**Êtes-vous (ou votre conjoint ou le futur co-titulaire du bail) propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez ?** Oui  Non

Si oui : Commune :       Code postal :

Pays :

Type de logement : Chambre     T1     T2     T3     T4     T5     T6 et plus

(2) : à renseigner si vous le savez

## Motif de votre demande. Numérotez par ordre d'importance (1,2,3) vos 3 principaux motifs

Sans logement ou hébergé ou en logement temporaire	<input type="checkbox"/>	Logement trop cher	<input type="checkbox"/>	Mutation professionnelle	<input type="checkbox"/>
Démolition	<input type="checkbox"/>	Logement trop grand	<input type="checkbox"/>	Rapprochement du lieu de travail	<input type="checkbox"/>
Logement non décent, insalubre ou dangereux ou local impropre à l'habitation (cave, sous-sol, garage, combles, cabane...)	<input type="checkbox"/>	Divorce, séparation	<input type="checkbox"/>	Rapprochement des équipements et services	<input type="checkbox"/>
Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	<input type="checkbox"/>	Décohabitation	<input type="checkbox"/>	Rapprochement de la famille	<input type="checkbox"/>
En procédure d'expulsion	<input type="checkbox"/>	Logement trop petit	<input type="checkbox"/>	Accédant à la propriété en difficulté	<input type="checkbox"/>
Si jugement d'expulsion, date du jugement :	J J M M A A A A	Futur mariage, concubinage, PACS	<input type="checkbox"/>	Autre motif particulier (précisez) :	<input type="checkbox"/>
Violences familiales	<input type="checkbox"/>	Regroupement familial	<input type="checkbox"/>		
Handicap	<input type="checkbox"/>	Assistant(e) maternel(le) ou familiale	<input type="checkbox"/>		
Raisons de santé	<input type="checkbox"/>	Problèmes d'environnement ou de voisinage	<input type="checkbox"/>		

## Le logement que vous recherchez

Appartement  Maison  Indifférent  Souhaitez-vous un parking ? Oui  Non

Type de logement : (cochez 2 types au plus) : Chambre  T1  T2  T3  T4  T5  T6 et plus

Acceptez-vous : un logement en rez-de-chaussée ? Oui  Non  Acceptez-vous : un logement sans ascenseur ? Oui  Non

Montant maximum de la dépense de logement (loyer + charges) que vous êtes prêt(e) à supporter :  €

## LOCALISATION SOUHAITÉE

	Communes souhaitées	Arrondissement(s) ou quartier(s) souhaité(s) <sup>(1)</sup>
Choix 1		
Choix 2		
Choix 3		
Choix 4		
Choix 5		
Choix 6		
Choix 7		
Choix 8		

Acceptez-vous que votre demande soit élargie aux autres communes de l'agglomération (communauté urbaine ou d'agglomération ou de communes) ? Oui  Non

Si vous-même ou l'une des personnes à loger est handicapé(e) et si le logement que vous recherchez doit être adapté à ce handicap, cochez la case  et remplissez le complément à la demande prévu à cet effet.

## Précisions complémentaires


Souhaitez-vous effectuer le renouvellement de votre demande par voie électronique ? Oui  Non

Si oui, vous recevrez le formulaire de renouvellement à l'adresse électronique que vous avez indiquée à la page 1

*En déposant votre demande, vous attestez l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et vous vous engagez à signaler tout changement de situation pouvant modifier les renseignements fournis.*

Le : J J M M A A A A

(1) : facultatif  
 Toute fausse déclaration est passible des peines mentionnées aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.  
 Les informations figurant sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès du service qui a enregistré votre demande. Ces informations seront accessibles aux bailleurs sociaux, services, collectivités territoriales et autres réservataires de logements mentionnés à l'article R.441-2-6 du code de la construction et de l'habitation.



Un questionnaire doit être renseigné pour chacune des personnes (demandeur, conjoint ou co-titulaire du bail, personnes fiscalement à charge) dont le handicap nécessite un logement adapté à leur situation.

**Le demandeur de logement social**

Nom :

Prénom :

**Cadre réservé au service**

Numéro de dossier :

**La personne handicapée**

Votre date de naissance :

J J M M A A A A

Votre handicap est-il reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées ? Oui  Non

**Si vous êtes en contact régulier avec un référent de la Maison départementale des personnes handicapées ou un travailleur social ou une association** (d'aide aux personnes handicapées ou d'aide à domicile), merci d'indiquer son nom et ses coordonnées professionnelles :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

@

S'il s'agit d'un organisme, avez-vous élu domicile auprès de lui ? Oui  Non

**Renseignements concernant votre handicap :**

Nature du handicap	<b>Moteur</b> <input type="checkbox"/>	<b>Sensoriel</b> <input type="checkbox"/>
	Membre(s) supérieur(s) <input type="checkbox"/>	Déficience auditive <input type="checkbox"/>
	Membre(s) inférieur(s) <input type="checkbox"/>	Déficience visuelle <input type="checkbox"/>
	<b>Autre</b> <input type="checkbox"/> Merci de préciser :	
Votre handicap est-il ?	Stabilisé <input type="checkbox"/>	Evolutif <input type="checkbox"/>
Besoins en aides techniques	Aucune <input type="checkbox"/>	Fauteuil roulant manuel <input type="checkbox"/>
	Canne, Béquille <input type="checkbox"/>	Fauteuil roulant électrique <input type="checkbox"/>
	Déambulateur <input type="checkbox"/>	Autres aides techniques (merci de préciser) : <input type="checkbox"/>
	- Lève personne <input type="checkbox"/>	- Lit médicalisé <input type="checkbox"/>
Capacité à monter des marches	Impossible <input type="checkbox"/>	1 étage <input type="checkbox"/>
	1 à 3 marches <input type="checkbox"/>	Plus d'un étage <input type="checkbox"/>
Tierce personne	Présence d'une tierce personne ( <i>aide à domicile, aide soignante, veille de nuit</i> ) <input type="checkbox"/>	

**Renseignements concernant le logement :**

Merci de préciser les équipements dont vous avez impérativement besoin <sup>(1)</sup> :

Baignoire adaptée <input type="checkbox"/>	Douche sans seuil <input type="checkbox"/>	Chambre avec une tierce personne (aide à domicile, aide soignante, veille de nuit). <input type="checkbox"/>
WC avec espace de transfert <input type="checkbox"/>	Ascenseur <input type="checkbox"/>	Place de stationnement accessible et de largeur adaptée (3m30) <input type="checkbox"/>

Avez-vous des besoins particuliers quant à la localisation du logement et à son environnement (ex : besoins de services de santé de proximité) ?

--

Autres besoins, précisez :

(1) : plus le nombre d'équipements impératifs sera important, plus il sera difficile de trouver un logement adapté à votre demande. Il est donc important que vous sélectionniez uniquement ceux qui vous sont indispensables.

**DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL RESERVE AUX FONCTIONNAIRES D'ÉTAT**

Service instructeur : **DSDEN de l'AIN -Service social des personnels**  
23 rue Bourgmayer  
01000 BOURG EN BRESSE

N° de téléphone : 04 26 37 70 01 E MAIL : ce.ia01-ssocper@ac-lyon.fr

Numéro unique d'enregistrement du demandeur  
(18 chiffres) :

Joindre impérativement la copie de l'attestation NUMERO UNIQUE remise par le bailleur ou la Mairie.

Ministère d'appartenance :

Service d'affectation et adresse :

NOM : Prénom :  
NOM de jeune fille : Date de naissance :  
Adresse (en cas d'hébergement : préciser le nom de la personne ou de l'organisme qui héberge) :  
N° de téléphone :  
E mail :

Situation familiale :

Mariage	<input type="checkbox"/>	Divorce	<input type="checkbox"/>
Vie maritale	<input type="checkbox"/>	Séparation	<input type="checkbox"/>
Pacsé (ée)	<input type="checkbox"/>	Célibataire	<input type="checkbox"/>
Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>	Famille monoparentale	<input type="checkbox"/>

Nombre de personnes à loger : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 Si plus préciser : .....

Composition du ménage

NOM et prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Activité professionnelle ou scolaire

Moyen de locomotion : OUI NON Préciser lequel :

Revenu fiscal de référence du ménage (Année N-2) :

Euros

Motifs de la demande :

Précisions complémentaires :

**Informations importantes :**

- Les bénéficiaires des logements réservés par le préfet au titre du contingent fonctionnaire sont les agents civils et militaires de l'État.
- Ces logements sont soumis à plafond de ressources.
- Pour prétendre à un logement du contingent fonctionnaire, il est tenu compte du niveau de ressources du ménage (revenu fiscal de référence de l'année N-2).
- Les plafonds sont actualisés chaque année et consultables sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- Un temps d'attente plus ou moins long suivant les secteurs demandés est à prévoir.
- **Le refus non justifié d'une proposition adaptée est susceptible d'entraîner l'annulation de la demande au titre du droit de réservation préfectorale.**

**Vous attestez l'exactitude des renseignements mentionnés dans le présent document et déclarez avoir pris connaissance des informations ci-dessus.**

Date :

Nom/Signature de l'agent instructeur :

Date :

Signature du demandeur :

Réception à la Direction départementale de la cohésion sociale le



## PIECES A FOURNIR (Obligatoire)

(02/2014)

### Les photocopies :

#### 1 Identité :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Titre de séjour en cours de validité
- Copie du livret de famille à jour
- Document attestant de votre séparation
- Photocopie du jugement de divorce (paragraphe commençant par l'énoncé «Par ces motifs»)

#### 2 Imposition :

- Les deux derniers avis d'imposition (ou de non imposition) sur le revenu

#### 3 Justificatif d'habitation :

LOCATAIRE	PROPRIETAIRE	HEBERGE(E)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Original de la quittance de loyer revêtu de la mention «est à jour de ses paiements»</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout autre document justifiant du paiement régulier de tous les loyers ou de la non résiliation du contrat de location</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acte de propriété</li><li>• Plan de financement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Attestation d'hébergement par l'hébergeur (pour les personnes ne payant pas de loyer)</li></ul>

#### 4 Revenus :

- Les trois derniers bulletins de salaire pour chacun des membres salariés de votre ménage
- Contrat de travail

**ou**

Attestation employeur

**ou**

Pour les travailleurs indépendants : le dernier bilan **ou** l'attestation du comptable

**ou**

Tout autre justificatif des revenus :

- Talon de pension
- Avis de paiement Pôle Emploi
- Notification de droits et paiements de la Caisse d'Allocations Familiales

**Seul un dossier rigoureusement complet pourra être instruit.**

#### Confidentialité :

Les dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantissent pour les données vous concernant, auprès du service expéditeur, un droit d'accès et un droit de rectification.

## **AIDES SOCIALES D'INITIATIVE ACADEMIQUE (ASIA) SECOURS ET PRETS**

- **Pour les personnels non enseignants et enseignants du 1er et 2nd degré, et de l'enseignement privé sous contrat**

### **DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'AIN (DSDEN)**

Service social des personnels  
23, rue Bourgmayer – 01000 Bourg-en-Bresse

Le service social des personnels vous reçoit sur RDV :  
Madame PACALET Tél. 04 26 37 70 03  
Madame GBIKPI-BENISSAN Tél. 04 26 37 70 02  
Secrétariat : Madame Brigitte SAVOIE Tél. 04 26 37 70 01  
mercredi matin et jeudi  
courriel : ce.ia01-ssocper@ac-lyon.fr

### **DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE (DSDEN)**

DAF/SIB – Tél. 04 77 81 41 00  
11, rue des docteurs Charcot – 42000 Saint Etienne

Le service social des personnels vous reçoit sur RDV :  
Madame VIALLE Tél. 04 77 81 41 76  
Madame EL KOULALI Tél. 04 77 81 41 09  
courriel : ce.ia42-ass@ac-lyon.fr

### **DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE (DSDEN) Service**

social des personnels  
21, rue Jaboulay – 69007 Lyon

Le service social des personnels vous reçoit sur RDV :  
Madame BONNOT: 04 72 80 67 02  
Madame FERRAROLI: 04 72 80 67 08  
Secrétariat : Madame Carole CHICHE : 04 72 80 67 04  
courriel : ce.ia69-ssocper@ac-lyon.fr



➤ **Pour les personnels de l'enseignement supérieur**

**INSA**

8 Allée du Rhône – Bât. Camille Claudel  
69621 Villeurbanne Cedex  
Madame LECCA - Tél. 04 72 43 88 80

**ENISE**

58, rue Jean Parot – 42000 Saint Etienne Cedex 2  
Madame THOLOT - Tél. 04 77 42 18 03

\*\*\*

**PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES (PIM)**

➤ **Pour les personnels non enseignants de la DSDEN et enseignants du 1er et 2nd degré, et de l'enseignement privé sous contrat**

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'AIN**

SAGEFI - Tél. 04 74 45 58 73  
10 rue de la Paix – BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE**

DAF/SIB - Tél. 04 77 81 41 00  
11, rue des docteurs Charcot – 42000 Saint-Etienne

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE**

DPA 3 - Tél. 04 72 80 67 56  
21, rue Jaboulay - 69007 LYON

➤ **Pour les personnels du rectorat et de l'enseignement supérieur**

(à l'exception des universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Jean Monnet à Saint-Etienne, de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et de l'Ecole Centrale de Lyon)

**RECTORAT DE LYON**

Division des personnels administratifs, d'inspection et de direction - bureau DPATSS 3  
92, rue de Marseille – 69364 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 72 80 64 76 / 04 72 80 60 59 / 04 72 80 64 75  
Courriel : dpatss@ac-lyon.fr

\*\*\*

## AUTRES CONTACTS UTILES

### ➤ **Correspondant handicap académique**

Madame Lucie MUNOZ, chargée de mission auprès du directeur des ressources humaines  
04 72 80 64 13

Toute demande devra être formulée auprès du service médical de prévention (RDV avec le médecin de prévention).

La gestion administrative des demandes d'aménagement de postes de travail des personnels en situation de handicap est assurée par le bureau DPATSS 3 du rectorat (Madame Patricia BONILLO Tél. 04 72 80 60 59), en lien avec la Direction budgétaire et financière chargée des commandes.

### ➤ **MGEN**

Département de l'Ain : 9, rue Chateaubriand – 01020 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Département de la Loire : 67, rue Jean Parot – 42031 SAINT-ETIENNE CEDEX

Département du Rhône : BP 5062 – 69601 VILLEURBANNE CEDEX

Numéro de téléphone unique : 36 76

### ➤ **SRIAS**

La section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) assure et coordonne l'action sociale dans la fonction publique de l'Etat. Cette instance transversale propose des actions qui concernent tous les agents de l'Etat, en complément de ce que leur offre déjà leur propre administration (<http://www.srias-rhonealpes.fr/>).

### ➤ **MAÏF**

Département de l'Ain : 78 bis, rue Gay Lussac 01440 VIRIAT Tél. 04 74 22 80 50

Département de la Loire : 35, rue Pierre et Dominique Ponchardier – 42030 SAINT-ETIENNE CEDEX  
Tél. 02 04 77 49 46 00

Département du Rhône : 74, rue Maurice Flandin BP 32 73 69003 LYON Tél. 04 72 68 18 00

28, rue Barodet - 69004 LYON Tél. 04 72 10 24 00

210, avenue Jean Jaurès – 69007 LYON Tél. 04 72 71 21 70

### ➤ **Autonome de solidarité laïque**

<http://www.autonome-solidarite.fr/>

### ➤ **Se loger dans l'académie**

#### **Département de l'Ain**

La DDCS enregistre et labellise les demandes de logement des fonctionnaires.

La procédure est disponible sur le site de la DSDEN de l'Ain – <http://www.ia01.ac-lyon.fr/logement-social-des-fonctionnaires,590914,fr.html>

Préfecture de l'Ain : 9 rue de la Grenouillère, CS 60425 01012 Bourg-en-Bresse CEDEX Tél. 04 74 32 55 00

SEMCODA : 28, rue de la Grenouillère 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. 04 74 22 83 27

- BOURG HABITAT : 16, avenue Maginot 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. 04 74 22 32 88

- LOGIDIA : 247, chemin de Bellevue 01960 PERONNAS Tél. 04 74 32 17 40

- DYNACITE : 390, boulevard du 8 mai 1945 01013 BOURG-EN-BRESSE Tél. 04 74 45 89 89

### **Département de la Loire**

La préfecture de la Loire réserve certains logements pour les fonctionnaires.

Préfecture de la Loire : 2, rue Charles de Gaulle 42022 SAINT ETIENNE tél. 04 77 48 48 49

- Office Public Habitat FIRMINY - place du centre – BP2 42702 FIRMINY CEDEX - Tél. 04 77 56 70 70
- OPAC de Saint-Etienne - 19, rue Honoré de Balzac 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX - Tél. 04 77 42 85 00

### **Département du Rhône**

Direction Départementale de la cohésion sociale du Rhône

Pôle hébergement et habitat social - Service Inter-administratif du Logement (SIAL)

Adresse : 33 rue Moncey 69 003 LYON

Ce service ne reçoit pas de public. Accueil téléphonique Tél. 04 81 92 45 00 du lundi au vendredi de 14h à 16h  
- sauf les mercredis.

Téléchargement du dossier : <http://www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Logement-social-des-agents-de-l-Etat>

- **Commission académique d'action sociale (CAAS)**  
caas@ac-lyon.fr

## AIDE À L'INSTALLATION DES PERSONNELS (AIP)

RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



L'AIP est une aide non remboursable, destinée à contribuer à la prise en charge, dans le cas d'une location vide ou meublée, des dépenses réellement engagées par l'agent au titre du premier mois de loyer, y compris la provision pour charges, les frais d'agence et de rédaction de bail incombant à l'agent, le dépôt de garantie ainsi que les frais de déménagement.

### **Ce dispositif est géré par la société DOCAPOST BPO.**

Sous réserve des conditions d'attribution prévues ci-après, l'AIP est accordée :

- Dans sa forme générique, aux agents ayant fait l'objet d'un recrutement dans la fonction publique de l'Etat, quelle que soit la région d'affectation ;
- Dans sa forme dénommée « AIP-Ville » aux personnels de l'Etat exerçant la majeure partie de leurs fonctions au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à la suite d'une affectation.

### **Bénéficiaires :**

- Les fonctionnaires stagiaires et titulaires de l'Etat
- Les agents handicapés recrutés sur la base de l'article 27 de la loi n° 84 – 16 du 11 janvier 1984 modifiée
- Les agents recrutés par la voie du PACTE
- Les enseignants de l'enseignement privé

Le bénéfice de l'AIP est réservé aux agents directement rémunérés sur le budget de l'Etat.

### **Sont exclus du dispositif :**

- Agents bénéficiaires d'une indemnité représentative de logement
- Agents attributaires de logement de fonction
- Agents accueillis en foyer-logement

### **Montant :**

- Montant maximal de l'AIP-Ville : 900 € pour les agents exerçant la majeure partie de leurs fonctions au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Montant maximal de l'AIP : 500 € pour les agents affectés dans les autres secteurs.

**Conditions d'attribution :**

- Conditions de ressources communes aux deux prestations :

Revenu fiscal de référence année n-2 (2015) :

- inférieur ou égal à 24 818 € pour un revenu au foyer du demandeur
- inférieur ou égal à 36 093 € pour deux revenus au foyer du demandeur.

- Conditions d'attribution concernant l'AIP-Ville :

Exercer la majeure partie de ses fonctions au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à la suite d'une affectation.

- Conditions d'attribution concernant l'AIP « générique » :

Bénéficiaire d'une affectation dans la fonction publique de l'État, après avoir, au choix :

- réussi un concours de la fonction publique de l'État (concours externe, concours interne, troisième concours)
- été recruté sans concours lorsque le statut particulier le prévoit
- fait l'objet d'un recrutement dans la fonction publique de l'État soit sur la base de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 modifiée (agents en situation de handicap), soit par la voie du PACTE.

**Démarche :**

Pour obtenir le dossier, se connecter au site : [www.aip.fonctionpublique.fr](http://www.aip.fonctionpublique.fr)

L'adresser à :

**CNT DEMANDE AIP  
TSA 92122  
76934 ROUEN CEDEX 9**

## AIDE À L'INSTALLATION DANS LE PAYS DE GEX ASIA

Cette aide est destinée à favoriser l'installation dans le Pays de Gex.

### **Bénéficiaires :**

Les fonctionnaires stagiaires ou titulaires, nouvellement affectés dans le Pays de Gex (enseignant ou personnel non enseignant, du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré de l'enseignement public).

Ne sont pas concernés : les personnels logés par nécessité de service ou résidant déjà dans le Pays de Gex, ainsi que les personnels accédant à la propriété.

### **Montant : 650 €**

Pour un couple affecté ensemble dans ce secteur, une seule aide sera accordée.

### **Conditions d'attribution :**

- Etre affecté à la rentrée scolaire dans un établissement d'enseignement public du Pays de Gex (répertorié en annexe) ;
- Accéder à un logement locatif, appartenant au parc privé des locations du Pays de Gex (les logements attribués par la mairie ou le SIVOM, SEMCODA n'ouvrant pas droit) ;
- Ne pas bénéficier d'une autre aide à l'installation.

### **Démarche :**

Compléter le formulaire de demande et joindre les pièces justificatives.

Adresser le dossier complet avant le 30 novembre de l'année en cours :

**Rectorat de l'académie de Lyon  
DPATSS 3 – Action sociale  
92, rue de Marseille BP 7227  
69354 LYON CEDEX 07**

Contact rectorat : 04 72 80 64 76

N-B : Une permanence du service social des personnels de l'Ain est assurée chaque mois au lycée international de Ferney-Voltaire. Un rendez-vous peut être pris par téléphone au 04.26.37.70.01 avec le secrétariat du service social (mercredi matin et jeudi).

Courriel : [Dpatss3@ac-lyon.fr](mailto:Dpatss3@ac-lyon.fr)

Rectorat

Bureau : DPATSS 3

Affaire suivie par :

Mme Mélanie COCCO

Tél : 04-72-80-64-76

Courriel : [Dpatss3@ac-lyon.fr](mailto:Dpatss3@ac-lyon.fr)

## PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE DEMANDE D'AIDE À L'INSTALLATION DANS LE PAYS DE GEX

**POUR LES AGENTS STAGIAIRES, NÉOTITULAIRES, TITULAIRES  
RENTÉE SCOLAIRE**

Etablissement

d'affectation (Adresse Complète) :

.....  
 .....  
 .....

(à retourner avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours)

<b>N° Sécurité Sociale :</b>	
NOM D'USAGE :	
NOM DE FAMILLE :	PRENOM :
Date de naissance :     /     /	Lieu de naissance :
Grade :	
Adresse :	
Code postal et ville :	
Téléphone :	Mail :
<b>Coordonnées bancaires</b>	
IBAN :	

Le :  
Signature

La loi réprime les fraudes et fausses déclarations (articles 441-1 et 441-6 al. 2 du Code Pénal)

**TIERS CHORUS** (réservé à l'administration)

### Pièces à joindre et à fournir impérativement

- Copie du procès-verbal d'installation et l'arrêté de nomination
- Document justificatif d'installation dans le Pays de Gex dans **un logement locatif du parc privé** (photocopie du bail, contrat de location)
- Document justificatif des dépenses réglées au titre du 1<sup>er</sup> mois de loyer et de la caution (copie de la quittance de loyer)
- **Relevé d'identité bancaire IBAN (RIB) faisant apparaître dans tous les cas les nom et prénoms du demandeur, en cas de compte joint, les 2 prénoms doivent impérativement figurer sur le RIB**



## Liste des Etablissements - Circonscription PAYS DE GEX

### Écoles du Pays de Gex

CIRCONSCRIPTION	TYPE	ECOLE	COMMUNE
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	DU VERGER	CESSY
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	DU VERGER	CESSY
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		CHALLEX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		CHAMPFROMIER
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	VOUVRAY	CHATILLON-EN-MICHAILLE
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		CHATILLON-EN-MICHAILLE
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	FRANCOISE DOLTO	CHEVRY
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		CHEZERY-FORENS
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		COLLONGES
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		CONFORT
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	LES CHARDONS BLEUS	CROZET
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	ARBERE	DIVONNE-LES-BAINS
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	CENTRE	DIVONNE-LES-BAINS
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	CENTRE	DIVONNE-LES-BAINS
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	GUY DE MAUPASSANT	DIVONNE-LES-BAINS
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	CLEMENT CHAZALET	ECHENEVEX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	ROGER VAILLANT	FARGES
PAYS DE GEX SUD	E.E.PU	FLORIAN	FERNEY-VOLTAIRE
PAYS DE GEX SUD	E.M.PU	FLORIAN	FERNEY-VOLTAIRE
PAYS DE GEX SUD	E.E.PU	JEAN CALAS	FERNEY-VOLTAIRE
PAYS DE GEX SUD	E.M.PU	JEAN CALAS	FERNEY-VOLTAIRE
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	LES VERTES CAMPAGNES	GEX
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	LES VERTES CAMPAGNES	GEX
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	PAROZET	GEX
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	PAROZET	GEX
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	PERDTEMPS	GEX
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	PERDTEMPS	GEX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	PIERRE LONGUE	LANCRANS
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		LEAZ
PAYS DE GEX SUD	E.E.PU		LELEX
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU		MIJOUX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		MONTANGES
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	DES BOIS	ORNEX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	VILLARD TACON	ORNEX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		PERON
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		POUGNY
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	ALICE	PREVESSIN-MOENS
PAYS DE GEX SUD	E.E.PU	INTERCOMMUNALE	PREVESSIN-MOENS
PAYS DE GEX SUD	E.M.PU	INTERCOMMUNALE	PREVESSIN-MOENS
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU	LA BRETONNIERE	PREVESSIN-MOENS
PAYS DE GEX SUD	E.E.PU	LES GRANDS CHENES	PREVESSIN-MOENS
PAYS DE GEX SUD	E.M.PU	LES GRANDS CHENES	PREVESSIN-MOENS
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	BOBY LAPOINTE	SAINT-GENIS-POUILLY
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	LE JURA	SAINT-GENIS-POUILLY
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	LE JURA	SAINT-GENIS-POUILLY
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	LE LION	SAINT-GENIS-POUILLY
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	LE LION	SAINT-GENIS-POUILLY
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	PREGNIN	SAINT-GENIS-POUILLY
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		SAINT-GERMAIN-DE-JOUX
PAYS DE GEX SUD	E.P.PU		SAINT-JEAN-DE-GONVILLE
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU	LES GENEVRIERS	SAUVERNY
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU		SEGNY
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU		SERGY
PAYS DE GEX SUD	E.E.PU	LES GENTIANES	THOIRY
PAYS DE GEX SUD	E.M.PU	LES TOURTERELLES	THOIRY
PAYS DE GEX NORD	E.M.PU	BOIS CHATTON	VERSONNEX
PAYS DE GEX NORD	E.E.PU	YVES DE TONNAC	VERSONNEX
PAYS DE GEX NORD	E.P.PU		VESANCY

\*\*\*

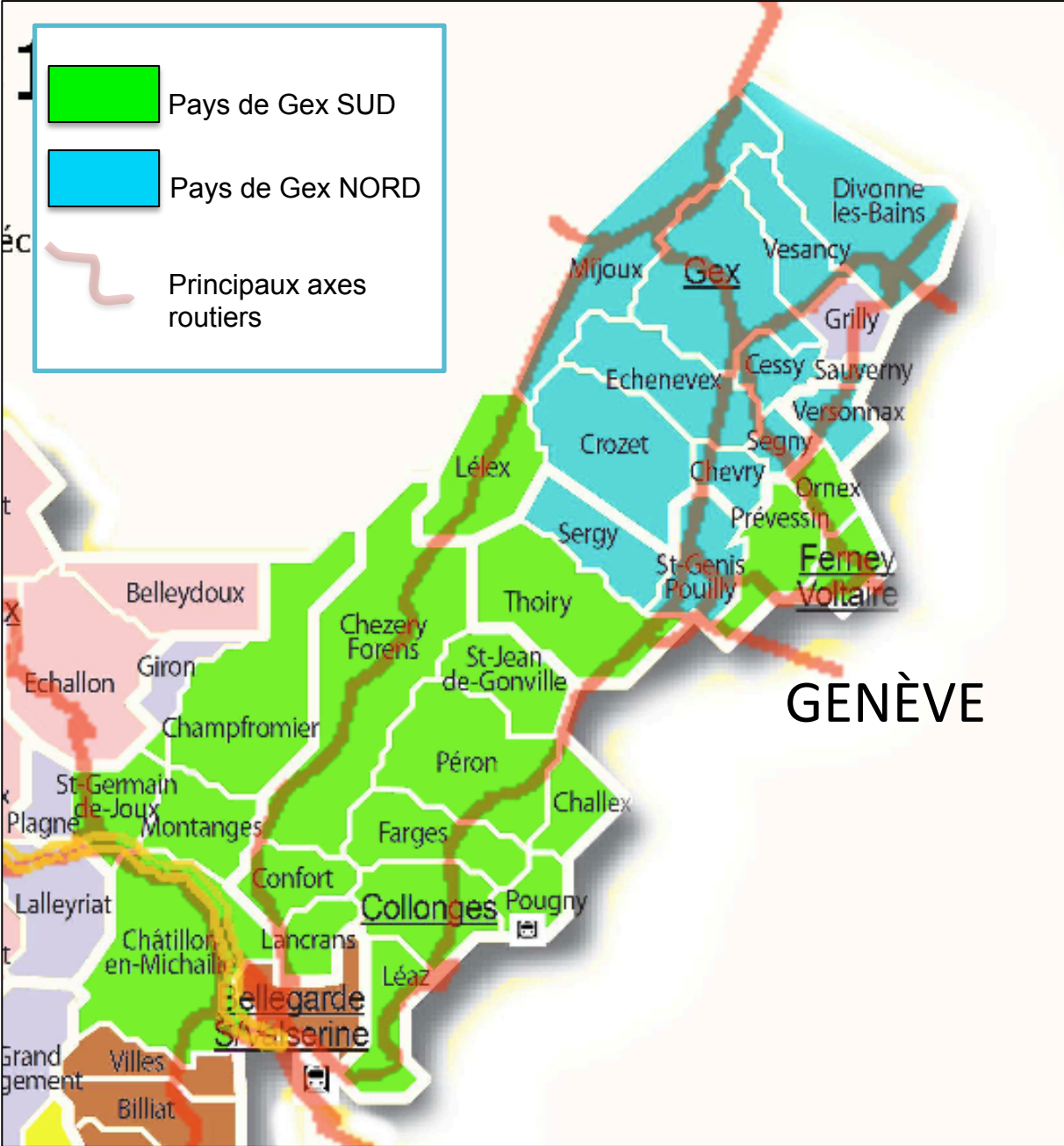
### EPLÉ du Pays de Gex

Collège Marcel Anthonioz - DIVONNE LES BAINS
Collège international - FERNEY VOLTAIRE
Collège Georges Charpak - GEX
Collège - PERON
Collège le Joran - PREVESSIN-MOENS
Collège Jacques Prévert - SAINT GENIS POUILLY
Lycée international - FERNEY VOLTAIRE





# CARTE PAYS DE GEX



## SECTEUR DU PAYS DE GEX NORD

Ecoles	Adresse de messagerie	Téléphone
CESSY élémentaire	ce.0011339a@ac-lyon.fr	04.50.41.57.32
CESSY maternelle	ce.0011340b@ac-lyon.fr	04.50.41.98.06
CHEVRY Françoise Dolto	ce.0010130l@ac-lyon.fr	04.50.42.42.42
CROZET Les chardons bleus	ce.0010131m@ac-lyon.fr	04.50.41.02.71
DIVONNE Arbère	ce.0011218u@ac-lyon.fr	04.50.20.29.57
DIVONNE Centre élémentaire	ce.0011107y@ac-lyon.fr	04.50.20.02.65
DIVONNE Centre maternelle	ce.0010134r@ac-lyon.fr	04.50.99.17.40
DIVONNE Guy de Maupassant	ce.0011406y@ac-lyon.fr	04.50.28.73.84
ECHENEVEX Clément Chazalet	ce.0010137u@ac-lyon.fr	04.50.41.88.93
GEX Parozet élémentaire	ce.0011262s@ac-lyon.fr	04.50.42.32.40
GEX Parozet maternelle	ce.0011038y@ac-lyon.fr	04.50.41.94.02
GEX Perdttemps élémentaire	ce.0010992y@ac-lyon.fr	04.50.41.57.84
GEX Perdttemps maternelle	ce.0010128j@ac-lyon.fr	04.50.41.62.18
GEX Vertes campagnes élémentaire	ce.0010993z@ac-lyon.fr	04.50.41.77.67
GEX Vertes campagnes maternelle	ce.0010994a@ac-lyon.fr	04.50.41.66.89
LELEX	ce.0010106k@ac-lyon.fr	04 50 20 91 58
MIJOUX	ce.0010138v@ac-lyon.fr	04 50 41 30 51
SAUVERNY Les Genévriers	ce.0010117x@ac-lyon.fr	04.50.41.10.75
SEGNY	ce.0010107l@ac-lyon.fr	04.50.41.64.63
SERGY	ce.0010118y@ac-lyon.fr	04.50.42.00.34
ST GENIS Boby Lapointe	ce.0011404w@ac-lyon.fr	04.50.99.91.90
ST GENIS Jura élémentaire	ce.0011131z@ac-lyon.fr	04.50.42.00.96
ST GENIS Jura maternelle	ce.0010931g@ac-lyon.fr	04.50.42.03.74
ST GENIS Le Lion élémentaire	ce.0010982m@ac-lyon.fr	04.50.42.14.26
ST GENIS Le Lion maternelle	ce.0010983n@ac-lyon.fr	04.50.42.03.21
ST GENIS Pregnin	ce.0010116w@ac-lyon.fr	04.50.42.11.51
ST GENIS La diamanterie	<i>Nous contacter</i>	<i>Nous contacter</i>
VERSONNEX Bois Chatton maternelle	ce.0010997d@ac-lyon.fr	04.50.41.10.44
VERSONNEX Yves de Tonnac elem	ce.0010122c@ac-lyon.fr	04.50.41.11.49
VESANCY	ce.0010108m@ac-lyon.fr	04.50.42.32.13



## SECTEUR PAYS DE GEX SUD / VALSERINE

Ecoles	Adresse de messagerie	Téléphone
CHALLEX	ce.0010418z@ac-lyon.fr	04.50.56.44.32
CHAMFROMIER	ce.0010591m@ac-lyon.fr	04 50 56 93 58
CHATILLON EN MICHAILLE	ce.0010592n@ac-lyon.fr	04.50.59.70.78
CHATILLON EN MICHAILLE Vouvray	ce.0010605c@ac-lyon.fr	04 50 56 59 20
CHEZERY-FORENS	ce.0010390u@ac-lyon.fr	04 50 56 94 93
COLLONGES	ce.0010416x@ac-lyon.fr	04.50.59.68.30
CONFORT	ce.0010391v@ac-lyon.fr	04 50 56 51 98
FARGES Roger Vailland	ce.0010392w@ac-lyon.fr	04.50.59.40.28
FERNEY Florian élémentaire	ce.0010110p@ac-lyon.fr	04.50.40.68.79
FERNEY Florian maternelle	ce.0010887j@ac-lyon.fr	04.50.40.52.56
FERNEY intercommunale élémentaire	ce.0011017a@ac-lyon.fr	04.50.40.61.91
FERNEY intercommunale maternelle	ce.0011081v@ac-lyon.fr	04.50.42.80.21
FERNEY Jean Calas élémentaire	ce.0010109n@ac-lyon.fr	04.50.42.80.35
FERNEY Jean Calas maternelle	ce.0010924z@ac-lyon.fr	04.50.42.65.80
LANCRANS	ce.0011364c@ac-lyon.fr	04 50 59 41 84
LEAZ	ce.0011309t@ac-lyon.fr	04 50 48 19 08
MONTANGES	ce.0010600x@ac-lyon.fr	04 50 56 94 84
ORNEX Ecole des Bois	ce.0010112s@ac-lyon.fr	04.50.40.92.24
ORNEX Villard	ce.0011412e@ac-lyon.fr	04.50.42.66.93
PERON	ce.0011298f@ac-lyon.fr	04.50.56.37.52
POUGNY	ce.0010400e@ac-lyon.fr	04.50.56.77.41
PREVESSIN « Alice »	ce.0011419m@ac-lyon.fr	04 50 40 98 99
PREVESSIN La Bretonnière	ce.0011390f@ac-lyon.fr	04.50.41.81.35
PREVESSIN Grands Chênes élémén.	Ce.0011045f@ac-lyon.fr	04.50.40.70.53
PREVESSIN Grands Chênes matern.	Ce.0011080u@ac-lyon.fr	04.50.42.94.29
ST GERMAIN de JOUX	ce.0010602z@ac-lyon.fr	04 50 59 83 11
ST JEAN DE GONVILLE	ce.0010401f@ac-lyon.fr	04.50.56.40.33
THOIRY Gentianes élémentaire	ce.0011272c@ac-lyon.fr	04.50.41.26.60
THOIRY Tourterelles maternelle	ce.0010996c@ac-lyon.fr	04.50.41.25.97



## **MAIRIES sur le secteur Pays de Gex Nord**

Cessy	04 50 41 56 46	mairie-cessy@mairie-cessy.fr
Chevry	04 50 41 02 35	mairie@ville-chevry.fr
Crozet	04 50 41 02 46	accueil@crozet.fr
Divonne les bains	04 50 20 03 49	mairie@divonne.fr
Echenevex	04 50 41 56 56	mairie@echenevex.fr
Gex	04 50 42 63 00	mairie@ville-gex.fr
Grilly	04 50 20 71 79	<b><i>Pas d'école sur la commune</i></b>
Lélex	04 50 20 91 15	mairie.lelex@wanadoo.fr
Mijoux	04 50 41 32 04	accueil.mairie@mijoux.fr
Saint Genis Pouilly	04 50 20 52 50	mairie@saint-genis-pouilly.fr
Sauverny	04 50 41 18 15	mairie@mairie-sauverny.fr
Segny	04 50 41 60 68	mairie@segny.fr
Sergy	04 50 42 11 98	mairie@sergy.fr
Versonnex	04 50 41 15 59	mairie@versonnex.fr
Vesancy	04 50 41 53 55	mairie.de.vesancy@luxinet.fr



## **MAIRIES sur le secteur Pays de Gex Sud/ Valserine**

Challex	04 50 56 30 10	challex@challex.fr
Chatillon en Michaille	04.50.59.74.94	mairie@chatillonemichaille.fr
Champfromier	04 50 56 92 40	mairie@champfromier01.fr
Chézery-Forens	04 50 56 90 31	chezery@ccpg.fr
Collonges	04 50 59 61 25	mairie.collonges@collonges.fr
Confort	04 50 56 51 27	mairie.confort@gmail.com
Farges	04 50 59 64 84	contact@mairie-farges.fr
Ferney voltaire	04 50 40 71 21	mairie@ferney-voltaire.fr
Lancrans	04 50 48 15 88	mairielancrans@k-net.fr
Léaz	04 50 48 23 01	mairie@leaz.fr
Montanges	04 50 56 91 70	mairiedemontanges@adeli.biz
Ornex	04 50 40 59 40	mairie@ornex.fr
Péron	04 50 56 31 08	accueil@mairieperon.fr
Pougny	04 50 56 78 77	mairie@pougny01.com
Prévessin moëns	04 50 40 51 09	mairie@prevessin-moens.fr
Saint Germain de Joux	04 50 59 81 51	mairiestgermaindejoux@wanadoo.fr
Saint Jean de Gonville	04 50 56 32 74	mairie@saint-jean-de-gonville.fr
Thoiry	04 50 41 21 66	mairie@mairie-thoiry.fr



